



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

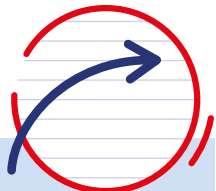
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Une mobilisation nationale et territoriale avec et pour les aînés

La transition démographique

En 2030,
1 Français sur 4
aura plus de 60 ans
(contre 1 Français sur 5
aujourd'hui)



En 2050,
1 Français sur 3
aura plus de 60 ans

Nombre de personnes de plus de 85 ans

X2
entre aujourd'hui et 2050 :
4,5 millions en 2050

Seniors en perte d'autonomie :

+738 100
en 2050
2,8 millions contre
2,1 millions en 2021

Une offre à transformer et à développer

Plus d'un million de professionnels accompagnent les personnes âgées au quotidien.
Un besoin de 200 000 professionnels supplémentaires d'ici 2050.

7 500
EHPAD
(600 000 places)

Une offre d'habitat partagé diversifiée :

- Résidences autonomes (120 000 places)
- Résidences services seniors (100 000 places)
- Habitat inclusif (5 000 places)
- Cohabitations intergénérationnelles solidaires
- Colocations seniors

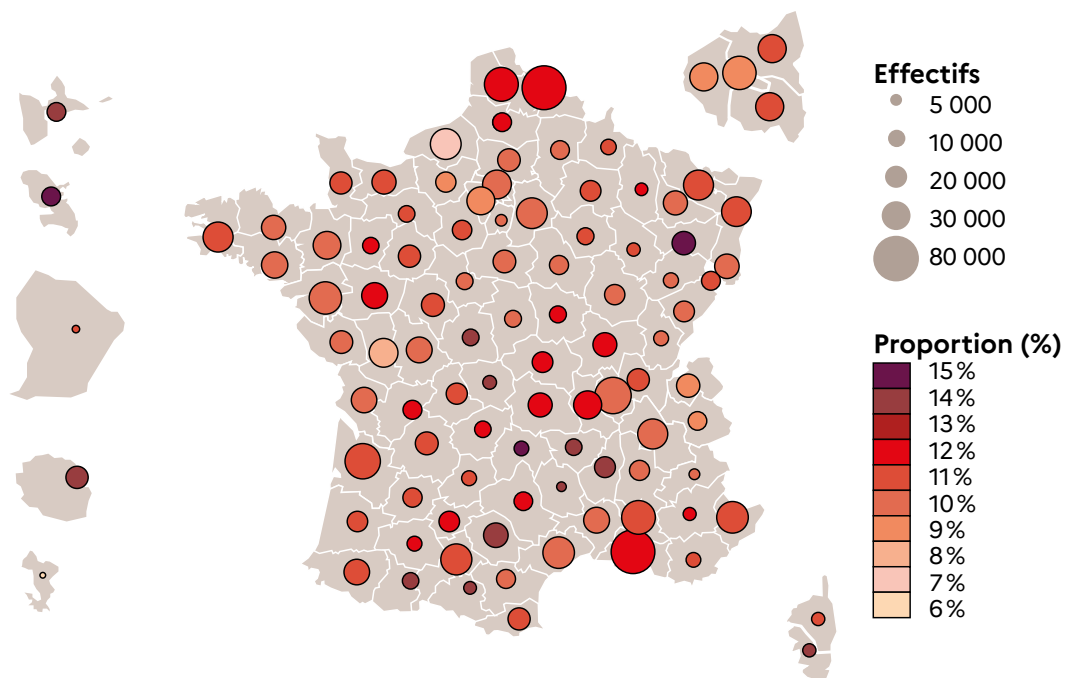
Une offre d'accompagnement à domicile :

- Services de soins infirmiers à domicile (127 000 places)
- Services d'aide et d'accompagnement à domicile (850 000 personnes âgées accompagnées)



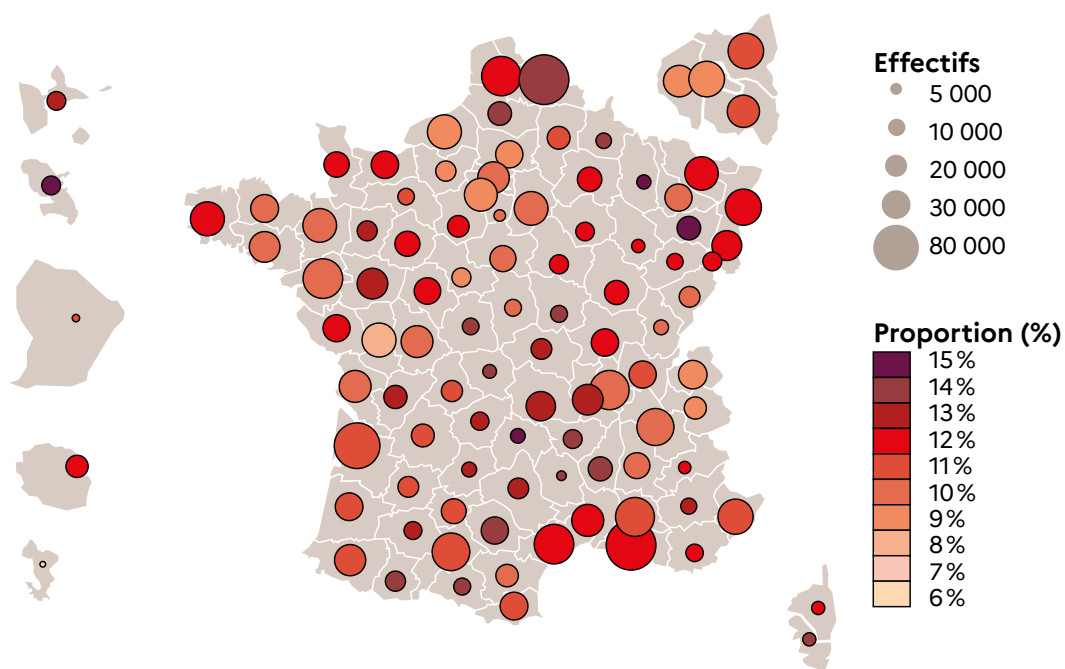
Un vieillissement de la population différent en fonction des territoires

→ NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE EN 2021 ET PROPORTION PARMİ L'ENSEMBLE DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS OU PLUS



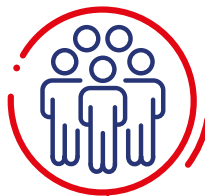
Source : Drees, modèle Livia

→ NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE EN 2050 ET PROPORTION PARMİ L'ENSEMBLE DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS OU PLUS



Source : Drees, modèle Livia

Une gouvernance dédiée



Au niveau national :

- **La Conférence nationale de l'autonomie** : → un point d'étape annuel sur la mise en œuvre de la mobilisation France Autonomie et pour débattre des priorités des politiques de l'autonomie
- **Une instance consultative** composée des représentants des personnes âgées et des aidants →

Au niveau territorial :

- **Le service public départemental de l'autonomie et les conférences territoriales de l'autonomie** : instances de pilotage de la mobilisation territoriale
- **les contrats locaux de santé**
- **Les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie**

Les 6 priorités de la mobilisation

1.	Mieux connaître pour anticiper les besoins
2.	Agir pour vieillir en bonne santé
3.	Valoriser les métiers de l'autonomie
4.	Diversifier les lieux de vie
5.	Accompagner la transformation des EHPAD en Maisons France Autonomie
6.	Aider les aidants

Calendrier

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Automne
Installation du comité de pilotage (COFIL) France Autonomie		COFIL		COFIL	
Rencontres thématiques par priorité					
		9 juillet. Journée d'échanges autour de la place des seniors dans la société			Conférence nationale de l'Autonomie (CNA)